



Colmar, le 20 mai 2025

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à l'**Assemblée Générale Ordinaire** de notre association, qui se tiendra



Le mardi 3 juin 2025 à 16 h 00

**Espace Auguste– Auditorium CCI
5 rue des Jardins – 68000 COLMAR**

L'ordre du jour prévoit les points suivants :

1. Adoption du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 2024
2. Rapport Moral du Président
3. Adoption du Rapport Administratif et Financier 2024
4. Rapport général du Commissaire aux Comptes – Affectation du résultat 2024 – Quitus au Conseil d'Administration
5. Expiration du mandat du Commissaire aux Comptes et nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes pour un mandat de six exercices
6. Budget Prévisionnel 2025
7. Adoption du Rapport d'Activités 2024
8. Information sur les modifications apportées aux dispositions du règlement intérieur de l'Association selon décision du Conseil d'Administration réuni le 16 mai 2025
9. Pouvoir pour les formalités administratives d'APST68
10. Points divers

Le PV de l'AGO du 28 mai 2024, le Rapport d'Activités 2024, le Règlement Intérieur d'APST68 ainsi que le Rapport du Commissaire aux Comptes sont disponibles dans votre espace adhérent et sur notre site internet.



Présentation :

« Actions innovantes dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens »

Par Madame Delphine MOELLINGER et Monsieur Florian VOGEL

Avec l'espoir que vous pourrez être des nôtres, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher membre, en l'assurance de mes sentiments bien cordialement dévoués.

Le Président,
Francis REBERT

**BULLETIN DE PARTICIPATION – ASSEMBLEE GENERALE
3 JUIN 2025**

N° Adhérent : SIRET.....

Je soussigné(e)

Représentant l'entreprise :

☐ Participera à l'Assemblée Générale Ordinaire d'APST68

Fait à le

Signature :

POUVOIR

A retourner, **en cas de non-participation**, pour le 27 mai 2025 au plus tard,
à l'adresse postale ci-dessus ou par mail à l'adresse contact@apst68.fr

N° Adhérent : SIRET.....

Je soussigné(e)

Représentant l'entreprise :

En qualité de :

Atteste que cette dernière est membre de l'Association Alsace Prévention Santé Travail 68 et donne
procuration à :

☐ M.
Représentant légal de l'entreprise :
elle-même adhérente de l'Association Alsace Prévention Santé Travail 68.

☐ M. REBERT, Président de l'Association Alsace Prévention Santé Travail 68.

Pour me représenter et voter en mes lieux et place à l'Assemblée Générale Ordinaire d'APST68 qui se tiendra
le **3 juin 2025 à 16 h à l'Espace Auguste – Auditorium CCI, 5 rue des Jardins à Colmar**, selon l'ordre du jour
figurant dans la convocation envoyée le 20 mai 2025 par le Président.

Fait à le

Signature (précédée de la mention manuscrite) :
« Bon pour pouvoir »